



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du vendredi 22 novembre 2013

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 15 novembre 2013

Publié le 25 novembre 2013

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86

Nombre de présents participant au vote : 67

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 10

SCRUTIN : POUR : 77

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

#### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	M. Roland PONSAA
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	M. Michel ROTGER
M. Jean ESMONIN	M. Benoît BORDAT	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Anne DILLENSEGER	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-François DODET	Mme Elizabeth REVEL	M. Pierre PETITJEAN
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	Mme Claude DARCIAUX
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Françoise TENENBAUM	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine DURNERIN	M. Gilles MATHEY
M. Michel JULIEN	Mme Elisabeth BIOT	Mme Françoise EHRE
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Christine MARTIN	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Gérard DUPIRE	Mme Nathalie KOENDERS	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Murat BAYAM
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Michel BACHELARD
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	M. Gilles TRAHARD
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Yves BERTELOOT	M. Jean-Yves PIAN	M. Patrick ORSOLA
M. Patrick MOREAU	Mme Stéphanie MODDE	Mme Michèle CHALLAUX
M. Dominique GRIMPRET	M. Alain LINGER	Mme Françoise VANNIER-PETIT.
M. Didier MARTIN	M. Franck MELOTTE	
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Louis LAURENT	

#### *Membres absents :*

M. Christophe BERTHIER	CAMBILLARD
Mme Nelly METGE	M. Jean-Claude DOUHAIT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Jean-Philippe SCHMITT	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Philippe GUYARD	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Pierre-Olivier LEFEBVRE	Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Rémi DELATTE	Mme Joëlle LEMOUZY pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
M. Philippe BELLEVILLE	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Patrick MOREAU
M. Norbert CHEVIGNY	Mme Louise BORSATO pouvoir à M. Michel ROTGER
M. Jean DUBUET	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Noëlle	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE.

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**Association "Entreprendre pour apprendre" - Demande de subvention 2014**

L'Association « Entreprendre pour Apprendre », association loi 1901, a pour but de permettre à des jeunes étudiants issus des collèges et lycées, de développer leur sens de l'initiative et des responsabilités, de s'initier à la gestion de projets et à la vie économique, d'acquérir un esprit d'entrepreneur, etc ...

L'Association, au moyen d'un projet pédagogique de "mini entreprises", permet aux jeunes de poursuivre tout au long de l'année scolaire un projet de création d'entreprise réelle, en miniature. Pendant l'année, les élèves deviennent des mini-entrepreneurs en créant leur produit, leur entreprise avec l'accompagnement d'une équipe pédagogique et le suivi d'un conseiller d'entreprise.

L'objectif recherché est de permettre, d'une part, aux jeunes de :

- découvrir l'entreprise et son fonctionnement ;
- d'appréhender une démarche de projet ;
- de développer des aptitudes et des compétences ;
- de développer des savoir-être ;

et d'autre part, aux enseignants d'établir un autre mode de fonctionnement.

Afin de permettre à l'Association de poursuivre le développement des programmes au sein des établissements le Grand Dijon est sollicité pour une participation financière à hauteur de 10 000 €. (Le budget prévisionnel de l'association est annexé au présent rapport).

Depuis la mise en place du projet en Bourgogne, le nombre de « mini-entreprises » a considérablement augmenté, passant d'une dizaine à une trentaine de projets.

A titre indicatif, pour l'année 2012-2013, 33 « mini-entreprises » ont été créées dont 14 à Dijon sur 17 en Côte d'Or.

A ce titre, il est proposé d'accorder une subvention de 10 000 € pour l'année 2013 - 2014 à l'Association « Entreprendre pour apprendre ».

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'attribuer** à l'Association « Entreprendre pour apprendre », une subvention de 10 000 € ;
- **de dire** que le versement de cette subvention interviendra dès les formalités de dépôt en Préfecture de la délibération, effectuées ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2014.

**Budget prévisionnel septembre 2013-août 2014 : 2 salariés temps plein**

<b>CHARGES</b>	<b>Montant</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>Montant</b>
<b>ACHATS</b>		<b>SUBVENTION PUBLIQUE</b>	
Fournitures administratives	1 500 €		
petit équipement	1 500 €	Pôle Emploi (Contrat Aidé)	10 140 €
		Conseil Régional (fonctionnement)	10 000 €
		CG 21	3 000 €
		CG 89	400 €
		CG 71	10 000 €
		Grand Chalon	5 000 €
		Grand Dijon	10 000 €
	<b>3 000 €</b>		<b>53 540 €</b>
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>SUBVENTION PRIVEE</b>	
Location véhicule	8 000 €		
Location immobilière	9 000 €	Participation CCI en nature	14 500 €
entretien	1 000 €	Caisse des Dépôts	9 000 €
	<b>18 000 €</b>	Subventions Caisse d'Epargne	4 000 €
<b>Autres Services Extérieurs</b>		Taxe d'Apprentissage (Adecco, ...)	10 000 €
Honoraires comptable	2 500 €	Subventions diverses (Eiffage...)	4 000 €
Déplacements	7 000 €	EDF	1 500 €
Affranchissement	700 €	Subventions spécifiques concours	2 000 €
Téléphone et liaison informatique	2 500 €		
Réception (repas réunions...)	800 €		
Communication, imprimés	800 €		
Services Bancaires	400 €		
Cotisations EPA France	6 000 €		
Concours régional	8 500 €		
	<b>29 200 €</b>		<b>45 000 €</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>AUTRES FINANCEMENTS</b>	
Salaire net Directrice	25 200 €	Participation établissements ME	12 000 €
Cotisations URSSAF + Retraite Directrice	18 000 €	Participation établissements concours	3 300 €
Salaire net chargé de mission	15 600 €	Notre Commune	5 000 €
Cotisations URSSAF + Retraite CM	11 000 €	Participation partenaires concours	500 €
Formation professionnelle			
Medecine du travail	240 €		
	<b>70 040 €</b>		<b>20 800 €</b>
<b>AUTRES CHARGES</b>		<b>ADHESIONS COTISATIONS</b>	
		Adhésions à l'association	900 €
			<b>900 €</b>
Charges financières		Divers produits financiers	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>120 240 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>120 240 €</b>
		<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0 €</b>